

Opérations bancaires avec l'étranger

Extrait des conditions tarifaires au 1^{er} janvier 2022

Opérations à destination de l'étranger

Virements émis vers l'étranger :	Hors zone SEPA ⁽¹⁾ , date de valeur = veille de règlement
<ul style="list-style-type: none"> • Frais d'émission de virements non SEPA en euros ou en devises (virements étrangers y compris zone Espace Économique Européen en devises) : <ul style="list-style-type: none"> – virement occasionnel en centre d'affaires : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Commission de transfert (cumulable par tranche) incluant les frais de Swift ▪ dégressivité de la commission de transfert : <ul style="list-style-type: none"> ≤ 80 000 € > 80 000 et ≤ 150 000 € > 150 000 € – virement Télétransmis ou via Coop@ccess <ul style="list-style-type: none"> ▪ Commission de transfert (cumulable par tranche) incluant les frais de Swift ▪ dégressivité de la commission de transfert : <ul style="list-style-type: none"> ≤ 80 000 € > 80 000 et ≤ 150 000 € > 150 000 € – commission de change en sus, le cas échéant 	<p>0,10% avec un minimum de 21 € maxi 150 €</p> <p>0,10 % avec un minimum de 21 € 0,05 % 0,025 %</p> <p>0,10 % avec un minimum de 19 €</p> <p>0,10 % avec un minimum de 19 € 0,05 % 0,025 % (cf. rubrique commission de change ci-après)</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Frais d'émission de virements non SEPA en devises locales (virements étrangers y compris zone Espace Économique Européen en devises locales) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Commission de transfert incluant les frais de Swift ▪ dégressivité de la commission de transfert : <ul style="list-style-type: none"> ≤ 80 000 € > 80 000 et ≤ 150 000 € > 150 000 € 	<p>0,10 % avec un min. 26 € max 150 €</p> <p>0,10 % avec un minimum de 26 € 0,05 % 0,025 %</p>

(1) Le SEPA est l'espace unique de paiement en euros commun à l'ensemble des pays européens. Pour les virements et prélèvements, il comprend :

- les 28 pays de l'Union Européenne : Allemagne*, Autriche*, Belgique*, Bulgarie, Croatie, Espagne*, Danemark, Estonie*, Finlande*, France*, Grèce*, Hongrie, Irlande*, Italie*, Lettonie*, Lituanie*, Luxembourg*, Pays-Bas*, Pologne, Portugal*, République de Chypre*, République de Malte*, République Tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Slovaquie*, Slovénie*, Suède. Par extension, cela comprend Gibraltar, les îles Canaries, Ceuta, Melilla, les îles Åland, la Guadeloupe (y compris Saint Barthélemy), la Martinique, la Guyane Française, la Réunion, Mayotte et Saint-Pierre et Miquelon.

* Zone Euro : 19 Pays ayant pour monnaie nationale l'euro.

- la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein

- la Suisse, Saint Marin et Monaco.

Sont exclus de la zone SEPA : la Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, la Polynésie française, le Montenegro, le Kosovo, l'Andorre et le Vatican.

Autres commissions liées aux virements :

- Frais de correspondance au bénéficiaire
- Frais de correspondance au donneur d'ordre
- Frais d'intervention (de réémission de fonds, d'avis de sort, de retour de fonds)

- copie d'un acquit Swift, envoi d'un courrier de confirmation

15 €
15 €
30 € + frais éventuels de la banque destinataire du virement

10 €

Remise de chèques :

- Commission de paiement incluant les frais de Swift

- frais de prorogation ou frais d'impayé

0,10% avec un minimum de 31 €
et un maximum de 200 €

30 €

Opérations en provenance de l'étranger

Réception de virements en provenance de l'étranger :

- Réception de virements hors de l'Espace économique européen :
 - réception d'un virement non SEPA en euros ou en devises sans change incluant les frais de Swift

 - réception d'un virement non SEPA en devises avec change incluant les frais de Swift

 - commission de change en sus pour virement en devises avec change

23 €
date de valeur = jour de règlement
+ 1 jour ouvré
23 €
date de valeur = jour de règlement
+ 2 jours ouvrés
cf. rubrique commission de change ci-après

Encaissements :

- chèques export :
 - commission d'encaissement :
 - crédit sauf bonne fin
(date de valeur = J+7 du lendemain de la remise)
 - après encaissement
(date de valeur = J+1 de la valeur du correspondant)
- frais d'impayé pour défaut de provision ou autres motifs (en sus de ceux du correspondant)
- demande de sort
- frais de port express

0,10% avec min. 50 € et max. 100 €

0,10 % avec min. 15 € et max. 80 €

30 €

30 €
frais réels

Activités liées au Trade : Import

Crédit documentaire import	
<ul style="list-style-type: none"> • abonnement Portail Trade • commission d'ouverture Cette commission est perçue de la date d'ouverture jusqu'à la date de validité et pour toute prolongation et/ou changement de montant par trimestre indivisible. Pour les crédits documentaires dont le montant est libellé «circa» ou «environ», la commission de risque sera perçue sur le montant indiqué majoré du pourcentage limite de dépassement autorisé pour la période d'ouverture. • frais de dossier et Swift • modification pour prolongation et/ou augmentation montant 	<p>gratuit</p> <p>0,25 % par trimestre indivisible avec un minimum de 125 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> • modification hors prolongation et/ou montant • levée de documents et règlement • commission d'acceptation ou de paiement différé Cette commission est perçue au-delà de la période couverte par la commission d'ouverture et jusqu'à l'échéance finale. • commission pour documents irréguliers • majoration pour frais de Swift (par message) • bon de cession bancaire • envoi express • frais de dossier complexe 	<p>30 €</p> <p>0,25 % par trimestre indivisible avec un minimum de 125 €</p> <p>95 €</p> <p>0,15 % avec un minimum de 125 €</p> <p>0,15 % par mois indivisible avec un minimum de 125 €</p> <p>110 €</p> <p>5,50 €</p> <p>70 €</p> <p>30 €</p> <p>80 €</p>
Lettre de crédit stand-by import :	
<ul style="list-style-type: none"> • commission d'engagement • modification pour prolongation et/ou augmentation montant • modification hors prolongation et/ou montant • levée de documents • frais de port express • majoration pour frais de port ou Swift • frais de dossier • frais de dossier complexe • frais supplémentaire acte urgent (majoration) 	<p>0,25 % par trimestre indivisible avec un minimum 125 €</p> <p>0,25 % par trimestre indivisible avec un minimum 125 €</p> <p>95 €</p> <p>0,15 % avec un minimum de 125 €</p> <p>30 €</p> <p>5,50 €</p> <p>30 €</p> <p>80 €</p> <p>50 €</p>
Remises documentaires import :	
<ul style="list-style-type: none"> • commission de paiement • frais d'envoi à l'acceptation • frais de prorogation ou frais d'impayés • bon de cession bancaire • majoration pour frais de port ou Swift • frais de port express • autres interventions (envoi document franco de paiement) 	<p>0,20 % avec un minimum de 50 € et un maximum de 360 €</p> <p>30 €</p> <p>30 €</p> <p>70 €</p> <p>5,50 €</p> <p>30 €</p> <p>30 € par remise</p>
Remises d'effets import :	
<ul style="list-style-type: none"> • commission de présentation • commission de paiement • frais de prorogation ou frais d'impayés • frais de port express • majoration pour frais de port ou Swift 	<p>28 €</p> <p>0,10 % avec un minimum de 30 € et un maximum de 170 €</p> <p>30 €</p> <p>30 €</p> <p>5,50 €</p>
Aval de traite fournisseur :	
<ul style="list-style-type: none"> • frais d'acte • commission d'aval 	<p>50 €</p> <p>1,50 % par an avec un minimum de 3 mois et 40 €</p>

Activités liées au Trade : Export

Crédit documentaire export (ces commissions s'entendent hors frais éventuels du correspondant) :

<ul style="list-style-type: none"> • forfait Crédit documentaire ≤ 100 000 €⁽¹⁾ : <ul style="list-style-type: none"> – crédit documentaire notifié ≤ 100 000 € – crédit documentaire confirmé < 50 000 € – crédit documentaire confirmé de 50 000 à 100 000 € – modification supplémentaire – utilisation supplémentaire • Crédit documentaire > 100 000 € – Tarification Unitaire : <ul style="list-style-type: none"> Commission de notification <ul style="list-style-type: none"> – ≤ 1500 K € – > 1500 K € – minimum – commission de modification – commission de levée de documents – commission d'encaissement "lettre-chèque notifiée" – frais d'intervention à la demande – commission de transfert – commission de paiement sur transfert – commission de confirmation – commission d'acceptation ou de paiement différé • frais divers liés au Crédit Documentaire <ul style="list-style-type: none"> – frais de transmission – Forfait par dossier – frais de port simple – frais de courrier express – frais de Swift – frais de pré-vérification des documents (prérequis : demande expresse du bénéficiaire, intégralité des documents requis au titre du crédit, documents parfaitement lisibles) 	<p>320 € HT+TVA 370 € HT+TVA 500 € HT+TVA 60 € HT+TVA 100 € HT+TVA</p> <p>1 ‰ avec un minimum de 70 € 0,5 ‰ 100 € HT+TVA 110 € HT+TVA</p> <p>1,5 ‰ avec un minimum de 135 € HT+TVA</p> <p>1 ‰ avec un minimum de 70 € HT+TVA 95 € HT+TVA</p> <p>1,25 ‰ avec un minimum de 120 € HT+TVA</p> <p>0,625 ‰ avec un minimum de 110 € HT+TVA nous consulter nous consulter</p> <p>20 € HT+TVA 20 € HT+TVA 60 € HT+TVA 35 € HT+TVA 200 € HT+TVA</p>
--	---

Lettre de crédit stand-by export :

<ul style="list-style-type: none"> • commission de notification <ul style="list-style-type: none"> ≤ 1500 K € > 1500 K € • minimum • commission de modification • commission d'encaissement (mise en jeu) 	<p>1 ‰ 0,5 ‰ 100 € HT+TVA 110 € HT + TVA nous consulter</p>
---	---

Remises documentaires export :

<ul style="list-style-type: none"> • commission d'encaissement après encaissement (date de valeur⁽²⁾ = J+1 de la valeur du correspondant ; si change = J+3 de la valeur du correspondant) • frais d'envoi à l'acceptation • frais de prorogation / demande de sort • frais d'impayés pour défaut de provision ou autres motifs (en sus de ceux du correspondant) • frais de port express : <ul style="list-style-type: none"> – France – Europe (zone EEE*) – hors Europe • frais de port ou Swift • autres interventions (document franco de paiement) 	<p>0,20 ‰ avec un minimum de 50 € et un maximum de 360 €</p> <p>30 € 30 €</p> <p>0,05 ‰ avec un minimum de 30 €</p> <p>30 € 30 € 40 € 5,50 € 30 €</p>
---	---

Effets simples d'export :

<ul style="list-style-type: none"> • commission de présentation • commission d'encaissement après encaissement (date de valeur = J+1 de la valeur du correspondant ; si change = J+3 de la valeur du correspondant) • frais de prorogation / demande de sort • frais d'impayés pour défaut de provision ou autres motifs (en sus de ceux du correspondant) • frais de port express : <ul style="list-style-type: none"> – France – Europe (zone EEE*) – hors Europe • frais de port ou Swift 	<p>28 €</p> <p>0,10 ‰ avec un minimum de 30 € et un maximum de 170 €</p> <p>30 €</p> <p>0,05 ‰ avec un minimum de 30 €</p> <p>30 € 30 € 40 € 5,50 €</p>
--	---

* Espace Economique Européen.

(1) Le forfait comprend : Notification / Confirmation + 1 modification + 1 utilisation + frais annexes (hors commission de transfert de crédit).

(2) La date de valeur est la date à laquelle une opération est prise en compte par la banque pour le calcul des intérêts créditeurs et débiteurs.

Mobilisation de créances nées à l'étranger (MCNE)

- commission forfaitaire par remise
- commission de manipulation
- commission de confirmation

nous consulter
nous consulter
nous consulter

Cautions/garanties

- frais d'acte standard
- frais d'acte spécifique
- commission d'engagement
- frais de modification
- frais de mainlevée
- frais de relance de mainlevée
- frais d'intervention d'urgence
- frais de mise en jeu
- frais d'étude projet en cas de non émission
- commission notification sur garantie reçue
- frais du correspondant en sus en cas d'obligation de garantie locale
- frais de port express :
 - France
 - Europe (zone EEE*)
 - hors Europe

0,05 % avec un minimum de 160 €
de 195 € à 350 € selon le cas
étude personnalisée
80 €
50 €
30 €
100 €
150 €
150 €
0,10 % avec un minimum de 125 €
nous consulter
30 €
30 €
40 €

Trésorerie et change

Dépôts en devises :

- dépôts en devises

gratuit

Avance en devises :

- taux de l'avance
- frais de mise en place
- frais de remboursement anticipé

nous consulter
105 €
85 €

Opérations de change :

- couverture de change à terme :
 - frais de dossier
 - frais de levée anticipée
 - frais de prorogation
- commission de change en sus
- option de change : frais de dossier

105 €
gratuit
gratuit
cf. rubrique commission de change
ci-après
gratuit

Autres Services

- frais forfaitaires de recherche :
 - opération de moins d'un an
 - opération de plus d'un an
- attestation de blocage de fonds
- frais de renseignements commerciaux

50 € HT + TVA
100 € HT + TVA
120 € HT + TVA
frais réels du prestataire

Commission de change⁽¹⁾

Commission de change (cumulable par tranche) :

- ≤ 80 000 €
- > 80 000 et ≤ 150 000 €
- > 150 000

min. 15,50 € et max. 290 €
0,50 ‰ avec un minimum de 15,50 €
0,30 ‰
0,10 ‰

Les opérations avec change impliquent un délai de mise à disposition des devises de 2 jours ouvrés.

(1) Commission s'appliquant à toutes les opérations avec change.
Offres et services sous réserve d'acceptation du Crédit Coopératif.
Nos tarifs sont indiqués en euros au 01 Janvier 2022

Les tarifs et commissions assujettis à la TVA sont signalés par la mention « HT + TVA ». Dans ce cas, la TVA au taux en vigueur à la date de l'opération s'applique.

Toute modification des présentes conditions tarifaires et/ou de leur traitement fiscal résultant d'une mesure d'ordre législatif ou réglementaire prendra effet dès l'entrée en vigueur de la dite mesure.

Toute modification de tarifs à l'initiative de la Banque fera l'objet d'une information préalable avant la date de mise en application.

Crédit Coopératif – Société Coopérative anonyme de Banque Populaire à capital variable – 12 boulevard Pesaro – CS 10002 – 92024 Nanterre cedex – APE 6419Z – RCS Nanterre 349 974 931 – N° TVA intracommunautaire FR 06 349 974 931 – Intermédiaire en assurance Orias 07 005 463